

Amendement au chapitre 5-3: Transports

Remplacer le §3, 3^e tiret par:

" ne considérer les agro-carburants que pour des usages de niche, limités et non-substituables - agriculture, travaux publics- et dans la stricte mesure où leur impact climatique global (prenant en particulier en compte la déforestation induite dans les pays du Sud) et leur impact en terme de ressources alimentaires disponibles dans les pays du Sud sont positifs"

Justification :

Consacrer la surface agricole à la production de carburant est, selon la plupart des études disponibles, à la fois contre-productif en terme de prévention du réchauffement climatique (du fait que les surfaces consacrées à ces cultures sont, directement ou par effet d'éviction, obtenues par la déforestation) et créateur de tensions sur les marchés des matières premières agricoles qui évincent les populations pauvres du marché - en termes plus directs cela entraîne la famine et la mort.

L'usage des agro-carburants n'est donc à nos yeux envisageable que pour des usages extrêmement marginaux.

Dépositaire : Laurent Zibell, adhérent MoDem de Francfort +49 (0)69 – 97 39 34 74

Signataires:

Groupe des adhérents MoDem de Francfort, MoDem Allemagne
Florian Chiron, *Président MoDem Allemagne, Conseiller National*
Jean-Philippe Zecevic, *Vice-Président MoDem Allemagne*
Manuel Wachter, *Vice-Président MoDem Allemagne*